



Cor



CHIFFRES CLES



640 969
Personnes déplacées



221 407
Personnes déplacées sur sites



419 562
Personnes déplacées en familles d'accueil



1 224
moyenne d'incidents de protection par mois

1. Tendance de la situation de protection

Déplacements forcés de la population : 688 700 personnes étaient déplacées internes (PDI) au 31 décembre 2017. A la fin 2018, elles sont **640 969**, soit une diminution de 7%. Cette diminution s'explique par le retour des PDI dans des localités où il y a une relative amélioration de la situation sécuritaire. Le retour le plus important a été enregistré à Paoua (Ouham-Pende) où une action conjointe des autorités locales, de la MINUSCA et des acteurs humanitaires a permis le retour d'environ 70 000 PDI dans leurs villages. Cependant, plusieurs affrontements armés ont provoqué de multiples nouveaux mouvements de la population au cours de l'année 2018, qui expliquent des variations dans le nombre de PDI en 2018. Le chiffre le plus bas a été enregistré en juin avec 608 000 PDI et le chiffre le plus élevé en janvier avec 693 000 PDI.



Retour des PDI : le mouvement de retour des PDI amorcé en 2016 n'a pas cessé en 2018. En effet, les membres de la CMP ont rapporté le retour de plus de 300,000 PDI (retour spontané et facilité) au cours de l'année 2018. Les préfectures ayant enregistré le plus grand nombre de retournés sont l'Ouham-Pende, la Ouaka et le Mbomou. Les autorités, à travers PARET, ont facilité le retour de 2 234 ménages de 12 466 personnes à Kaga-Bandoro (Nana-Gribizi) et à Bambari (Ouaka) ; ce qui a permis la fermeture de 3 sites de PDI (Bloc de la paix du site MINUSCA, site Kando à Kaga-Bandoro, sites Cotonnerie et Sangaris à Bambari).

Incidents de protection : 14.690 incidents de protection, soit une moyenne de **1 224 cas par mois**, ont été enregistrés en 2018 à travers le monitoring de protection effectué par DRC, Mercy Corps, COOPI et INTERSOS, en partenariat avec l'UNHCR dans les préfectures de la Nana-Mambéré, Mambéré-Kadéï, l'Ouham-Pende, la Nana-Gribizi, l'Ouham, la Ouaka, la Kémo, la Haute-Kotto et la Haut-Mbomou, et à travers la ligne verte 4040 tenue par DRC ainsi que par OXFAM. La plupart de ces actes sont le fait d'éléments des groupes armés. Les préfectures les plus touchées par ces incidents sont l'Ouham-Pende et l'Ouaka. Les atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique, les VBG et les violations du droit à la propriété sont les plus récurrents.

Alerte précoce : en 2018, la Ligne Verte 4040 a reçu 13 612 appels dont 7 579 provenaient de Bangui (56%), 1 428 de l'Ouham-Pendé (10%) et 1 240 de l'Ombella M'Poko (9%). Le reste des appels (25%) sont répartis sur les 14 autres Préfectures de la RCA. Les appels étaient relatifs à **400** incidents de protection, **745** alertes sécuritaires et **40** découvertes des REG. Le reste des appels concernait des demandes d'information ou d'orientation. 41% des incidents de protection ont affecté des filles, 7% des garçons, 32% des femmes et 20% des hommes. Les incidents les plus rapportés par les appelants étaient les viols (181 cas), les violences physiques (86 cas) et les assassinats (52 cas). 301 cas ont été référés par la Ligne Verte vers des services adéquats.

Persistance de plusieurs hotspots de protection : l'année 2018 a été marquée par beaucoup d'activités des groupes armés dans plusieurs régions, qui ont généré plusieurs risques et menaces de protection. La présence des armes ou des éléments des groupes armés sur plusieurs sites de PDI a été parmi les défis majeurs de protection. Les sous-préfectures où des hotspots de protection étaient régulièrement rapportés incluent notamment Kaga-Bandoro, Bria, Bambari, Ippy, Paoua, Bangassou, Batangafo, Alindafo et Bakala. Les membres du Cluster Protection ont régulièrement fait le plaidoyer auprès de la MINUSCA en vue de la réponse sécurité dans les hotspots.

Protection de l'enfance : En 2018, 10.082 enfants séparés et non accompagnés ont été identifiés. 4352 d'entre eux ont besoin de réunification familiale. 3411 enfants associés aux forces et groupes armés ont été recensés et nécessitent un suivi approprié. Au moins 90,156 enfants nécessitant un suivi psycho-social ont été enregistrés dans les Espaces Amis des Enfants.

VBG : de janvier à décembre 2018, 10 055 cas de VBG ont été rapportés par les acteurs du GBVIMS, incluant 1 621 cas de viol, 348 cas d'agression sexuelle, 3 131 cas d'agression physique, 2 350 cas de déni de ressources, 2 452 cas de violence émotionnelle et 153 cas de mariage forcé. 570 femmes, 11 hommes, 202 filles et 3 garçons ont été victimes des violences sexuelles liées au conflit, incluant le viol, l'agression sexuelle et le mariage forcé. Les 786 incidents de violences sexuelles liées au conflit ont été perpétrés par des auteurs issus de groupes armés (781 incidents) et du service armé (5 incidents).

Logements, terres et biens (LTB) : 1 366 cas de violation du droit à la propriété ont été enregistrés dans les préfectures couvertes par le monitoring de protection, principalement dans l'Ouaka et l'Ouham. NRC a documenté 104 cas de conflits LTB à Bangui (3ème, 4ème et 7ème Arrondissements), à Boda, à Bégoua et à Berberati. Il s'agissait des cas de limites de parcelles, d'occupations secondaires, d'accès au logement liés à des ventes irrégulières dont certaines impliquaient des chefs de quartiers et des éléments des groupes armés. Les cas impliquant les hommes en armes restent complexes dans leur résolution et requièrent l'implication effective des autorités locales et des mécanismes communautaires.



2. Principales réponses mises en œuvre par les membres du Cluster Protection et des sous-clusters

Prévention et réponse aux incidents de protection



Prévention et réponses aux cas généraux de violations des droits de l'homme

- 4 193 survivantes des incidents de protection ont reçu une réponse de protection octroyée par DRC, Mercy Corps, COOPI et INTERSOS, en partenariat avec l'UNHCR dans les préfectures de la Nana-Mambéré, Mambéré-Kadéï, l'Ouham-Pende, la Nana-Gribizi, l'Ouham, la Ouaka, la Kémo, la Haute-Kotto et la Haut-Mbomou. Cette réponse a consisté principalement au suivi psycho-social (2 335), à distribution de Kits de dignité (648), au référencement (315) vers des acteurs spécialisés (médicaux et juridiques) et à la distribution des Kits AGR (589).
- 71 660 personnes ont été sensibilisées dans les préfectures couvertes par le monitoring de protection sur différents thèmes relatifs aux violences sexuelles et basées sur le genre, aux droits de l'homme, aux services de prise en charge et à l'intégration sociale des survivants. Parallèlement, plusieurs émissions radios sur les mêmes thèmes ont été régulièrement diffusées dans la Nana-Mambéré, l'Ouaka, l'Ouham-Pende et la Haute-Kotto ; et qui ont touché aussi des leaders communautaires et des autorités locales.
- 558 membres des comités de paix et des comités de protection ont été formés dans 33 sous-préfectures par DRC, COOPI, Mercy Corps et INTERSOS, en partenariat avec le HCR. Avec les relais communautaires, les personnes ainsi formées répercutent les messages de sensibilisation de protection ainsi que des alertes sur les risques et les cas d'incidents de protection au sein de leurs communautés, permettant ainsi une réponse rapide ou un plaidoyer pour les survivants.

Réponses aux cas de VBG

- 100% des personnes survivantes de VBG ont bénéficié d'une prise en charge psychosociale alors que la prise en charge médicale, faite suivant l'approche centrée sur la survivante et prenant en compte les besoins des personnes survivantes ainsi que la disponibilité des services a touché 42% des survivant.e.s. Seuls 23% des personnes survivantes ont eu accès à l'accompagnement juridique.
- 76 prestataires de santé ont été formés, en collaboration avec le Ministère de la Santé Publique, sur le dispositif minimum d'urgence en matière de santé de la reproduction (DMU) et la prise en charge des cas de viol.
- Concernant les abus et exploitations sexuels (AES), toutes les 56 victimes alléguées rapportées de janvier à décembre 2018 ont reçu une assistance psychosociale et/ou médicale. Toutes les victimes étaient de sexe féminin, dont 39 âgées de plus de 18 ans et 17 mineures. Par ailleurs, 672 membres du personnel des agences UN et d'ONG ont bénéficié de sessions d'orientation et de sensibilisation sur les EAS.

Protection de l'enfance

- Réintégration communautaire : 920 enfants (556 garçons et 364 filles) sur les 4 874 ont bénéficié de programmes de réintégration sociocommunautaires, soit 18,8% de la cible.
- Réunification familiale : 1 086 enfants (dont 542 garçons et 544 filles) sur les 2 000 prévus ont été réunifiés avec leurs familles biologiques, soit 54 % de la cible.
- Soutien psychosocial : 124 763 enfants (64 312 garçons et 60 451 filles) sur les 200 000 ciblés ont bénéficié d'un soutien psychosocial à travers les différents espaces d'amis et clubs d'enfants mis en place en RCA, soit 62% de la cible.

Logements Terres et Biens (LTB)

- Résolution des cas LTB : des conseils et assistance en résolution de différends LTB ont été offertes à 104 bénéficiaires, dont 43 femmes (41%) à Bangui, Boda, Bégoua, et Berberati. Les services offerts ont permis de faire le suivi de 104 cas enregistrés en vue d'un règlement pacifique.
- Restitution : sur 576 cas enregistrés, l'accompagnement technique apporté aux mécanismes communautaires par NRC a permis la restitution de 202 maisons à leurs propriétaires et d'une mosquée « qui avait été transformée en église ». Cet accompagnement a permis aussi la résolution de 2 litiges de limites des parcelles.
- Sensibilisation : 7 812 personnes ont été sensibilisées sur les droits LTB, les méthodes collaboratives de résolution des conflits liées au LTB et la documentation d'état civil à Bangui, Ombella-M'poko et Nana-Mambéré.

Carte des villes où sont établis le cluster et les sous clusters



MEMBRES

Membres composés du gouvernement, ONGI, ONGN, agences des Nations Unies



3. Défis majeurs

Le faible niveau de financement et les contraintes liées à l'accès humanitaire ont été des facteurs limitant à l'atteinte de certains objectifs du cluster. Plusieurs activités n'ont pu être réalisées. Ainsi, par exemple :

- 24% des enfants séparés des forces et groupes armés identifiés depuis 2014 n'ont pas pu bénéficier d'un programme de réintégration ;
- 58% des personnes survivantes des viols et d'agression sexuelle n'ont pas pu bénéficier d'une prise en charge médicale selon l'approche centrée sur la survivante, en raison de l'indisponibilité des services;
- 77% des personnes survivantes de VBG n'ont pas pu bénéficier d'un accompagnement juridique ;
- Le monitoring et réponse de protection n'ont pas pu être réalisés dans 6 sous-préfectures prioritaires affectées ;
- Plusieurs programmes des partenaires humanitaires n'ont pas pu bénéficier d'appui technique suffisant en matière de la sécurité d'occupation des parcelles et d'accompagnement dans la résolution des conflits y relatifs.

En 2019, afin de mobiliser plus de ressources, le cluster prévoit davantage de plaidoyer à travers des évidences, plus de visites des projets par des bailleurs et plus d'approche intersectorielle. Par ailleurs, le renforcement des capacités en gestion de l'information en vue d'une meilleure collecte et analyse des données ainsi que davantage de focus sur l'approche communautaire aideront le cluster à améliorer ses résultats.

CONTACTS

Jacques Ajaruvwa, Coordinateur du Cluster Protection en RCA, email: ajaruvwa@unhcr.org
Muriel Kobena, Coordinatrice du Sous-Cluster VBG, email: kobena@unfpa.org
Justin Kaseke, Co-facilitateur du Sous-Cluster Protection de l'enfance, justin.kaseke@plan-international.org